



POINT SUR LE CHANTIER GENERIS ET VOLET DEFENSE INCENDIE DU CENTRE

Lors du comité syndical en date du 25 février dernier, les élus ont validé une opération de modernisation du centre de tri GENERIS incluant un volet de modification d'éléments PROCESS ainsi qu'un agrandissement du bâtiment de réception, eu égard à sa faible volumétrie de stockage.

Ainsi, après discussion et avenant avec SUEZ, l'exploitant en charge de la maîtrise d'œuvre, l'opération se monte à 3 910 000 € HT dont 1 530 000 € sur la partie bâtiment. Elle fait l'objet de soutiens financiers des partenaires suivants :

- CITEO : 1 490 000 €
- ADEME : 200 000 €

Le gros du chantier aura lieu du 2 novembre au 27 novembre prochain avec un arrêt de production du centre et la réalisation des opérations suivantes :

- Changement des équipements PROCESS identifiés : deux machines de tri optique PELLENC,
- Ajout d'une zone complémentaire de stockage/réception,
- Couverture de la zone de dépotage permettant de limiter les envols de déchets,
- Mise en place des équipements de sprinklage dans tout le centre + positionnement de murs coupe-feu dans l'espace de réception afin de séparer les zones de stockage et limiter les risques de propagation avec le PROCESS en cas de feu,
- Ajout d'ici la fin d'année d'un second pont-bascule sur le site (demandé par les EPCI) afin de fluidifier le trafic de camions aux heures de pointe d'activité.

Un point reste à finaliser, à savoir l'extension des moyens de détection/extinction aux nouveaux bâtiments en cours de construction. SUEZ a demandé à son sous-traitant en charge de ces travaux incendie, l'entreprise ITEX, de chiffrer cette extension de la protection incendie. L'entreprise a soumis un devis à hauteur de 134 000 € avec réalisation de ces travaux pendant la période d'arrêt en parallèle de son chantier dans le cœur du centre.

Le Bureau Syndical, à l'unanimité, après vote à main levée :

➡ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le devis ITEX relatif à l'extension des moyens de défense incendie dans les nouveaux bâtiments de réception en cours de construction.

**POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 07/10/2026**



KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 06 OCTOBRE 2026

Convocation du 30 septembre 2026

Nombre de membres du bureau : 14

L'an deux mil vingt-six le SIX OCTOBRE à dix-huit heures, les membres du BUREAU de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à GENERIS sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Marcel SERANDOUR

NOM	PRÉNOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
DABOUDET	Gérard	LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE		X
RIVALLAN	Olivier			X
DESPRES	Benoît	LAMBALLE TERRE ET MER	X	
ALLAIN	Jérémy		X	
DE SALLIER DUPIN	Stéphane			X
PRIGENT	Dominique	LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	X	
SÉHAN	Alain		X	
SERANDOUR	Marcel	SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	X	
MEROT	Olivier		X	
CROGUENNEC	Bernard			X
MOGLIA	Lucile		X	
GALLERNE	Pascale		X	
HEURTEL	Nicolas		X	
RAOULT	Roland		X	

Présents : 10 Absents : 04 Votants : 10